

## L'actu du jour

### Finies les naissances de dauphins et d'orques en captivité

Les vedettes des parcs aquatiques sont souvent d'élégants dauphins ou d'immenses orques. Depuis le début du mois de mai, une décision gouvernementale interdit les naissances de ces animaux marins lorsqu'ils vivent dans ces centres en France.

*1jour1actu* t'explique pourquoi cela concerne leur bien-être.



Dans les delphinariums, les dauphins sont dressés pour participer à des spectacles © Vincent Gire / Milan presse

Juste avant de laisser sa place à Nicolas Hulot, l'ancienne ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, a pris début mai la décision d'améliorer les conditions de vie des mammifères marins vivant dans les delphinariums en France. Dès à présent, les naissances de dauphins et d'orques y sont interdites. Et s'il n'y a plus de petits, cela signifie que, dans les années à venir, ces animaux ne seront plus visibles en captivité.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, à terme, on ne verra plus de dauphins ni d'orques dans les parcs d'attractions aquatiques.



Une maman orque, âgée de 25 ans, et son petit, né le 19 avril dernier dans un parc d'attraction aquatique au Mexique © Especial / Notimex.

### Une année de réflexion

La décision de l'ancienne ministre a été prise après discussion avec des **associations de protection de la nature et des animaux** comme la Fondation 30 millions d'amis, le WWF, etc. Ensemble, ils ont réfléchi pendant **une année** avec le Muséum national d'histoire naturelle pour en finir avec « **l'emprisonnement** » de ces animaux sauvages dans de petits bassins, et réduire **le stress** généré par un contact régulier avec le public.

### Meilleure santé et plus d'espace

Car même si dauphins et orques sont « **dorlotés** » par les soigneurs du parc, certains considèrent ces conditions de vie comme de la « **maltraitance** ». Ainsi, la décision de la ministre va améliorer le quotidien des cétacés qui sont actuellement dans les delphinariums. Côté santé, **le chlore**, un produit chimique agressif utilisé pour détruire les bactéries dans l'eau, **ne sera plus utilisé**. Côté espace, **la taille des bassins** devra être **agrandie d'une fois et demie** dans les 3 ans à venir.

Et si, dans le futur, tu veux voir des dauphins et des orques nager, ne t'inquiète pas, ce sera toujours possible : lors d'une balade en bateau, tu auras peut-être la chance de les voir **nager en toute liberté** !

Myriam Martelle

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)